

Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 8 décembre 2020

Le 8 décembre 2020, 103 élus du Grand-Figeac se sont réunis en visioconférence pour examiner les 26 points à l'ordre du jour de la dernière séance de l'année. **Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean-Jacques Raffy**, Vice-Président du Département du Lot et ancien Vice-Président de Figeac Communauté, de Serge Noailles, Conseiller Départemental du Lot, de Sylvie Fourquet, Maire de Girac, de Valéry Giscard d'Estaing, ainsi que de Morgan Keane jeune victime d'un accident de chasse à Calvignac .

Politique communautaire en faveur de Culture

Lors de ce Conseil, de nombreux points concernant le soutien ou la conduite d'actions en faveur de la Culture ont été adoptés, témoignant de la place de la Culture dans la politique communautaire.

Ainsi, les **conseillers communautaires se sont prononcés favorablement au soutien de 14 opérations de restauration de petit patrimoine vernaculaire dans 12 Communes** du Grand-Figeac représentant une enveloppe de 30 000 € ; sur l'établissement d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour appuyer la Commune dans la **restauration de l'Abbaye de Marcilhac sur Célé** ; sur la validation du projet de **requalification de la façade du centre d'Art contemporain de Cajarc** dont le Grand-Figeac est propriétaire ainsi que le soutien au Collectif en Jeux et Occitanie en scène pour la production mutualisée de création artistique.

Le **lancement des assises de la Culture**, destinées à réinterroger le projet culturel communautaire, sont à ce jour retardées compte tenu du contexte sanitaire mais devraient être lancées prochainement, notamment via une consultation des associations et des habitants

Soutien aux entreprises et au commerce local : le Grand-Figeac débloque 690 000 €

Le contexte de crise et le second confinement ont accentué les difficultés rencontrées par les entreprises, les commerçants et artisans. Après avoir délibéré en juin pour abonder à hauteur de **690 000 €**, aux côtés de la Région Occitanie et des Départements du Lot et de l'Aveyron, **les deux fonds d'intervention L'OCCAL et le Fonds de Solidarité National volet 2 bis**, le Conseil Communautaire a pris la mesure des évolutions à apporter pour s'adapter à la situation :

- **Adopter les évolutions du fonds L'OCCAL en élargissant notamment les bénéficiaires** aux acteurs sportifs et culturels,
- Ouvrir un **nouveau volet Loyer au sein du fonds L'OCCAL** pour soutenir les commerçants impactés par les fermetures administratives de novembre,
- Mettre en place la **plateforme d'achat territorialisée** www.achat-grand-figeac.com pour permettre à tous de poursuivre ses achats auprès des commerçants et artisans locaux.

Création d'un Comité de développement et de prospective

Souhaitant **instaurer un espace de dialogue entre la société civile, les citoyens et les élus locaux, le Grand-Figeac souhaite mettre en place une instance** qui sera consultée au sujet des politiques publiques mises en œuvre par le Grand-Figeac, mais pourra également contribuer à la vision prospective de l'action de la Communauté.

Composé de 40 membres, dont 10 places seront ouvertes à la participation citoyenne, les membres seront des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Son installation et sa composition sera arrêtée par le Conseil Communautaire en début d'année 2021.

Les modalités de constitution, et notamment d'appel à candidatures citoyennes, seront diffusées prochainement.

Lettre ouverte à la SNCF

Alerté par les syndicats du secteur du rail, le Président du Grand-Figeac a décidé d'adresser au PDG de la SNCF une lettre ouverte pour dénoncer les suppressions et réorganisation de postes annoncées dans les gares d'Assier, Capdenac-Gare et Gramat (jointe à ce communiqué).